

## **Communiqué de presse du Commissariat aux Assurances**

### **Poursuite de la croissance du marché des assurances au 3<sup>ème</sup> trimestre 2017**

Le 3<sup>ème</sup> trimestre 2017 s'inscrit dans la continuité des deux premiers trimestres de l'année pour ce qui concerne l'évolution de l'encaissement du secteur des assurances directes: toutes branches d'assurances confondues, les primes augmentent de 12,58% par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Sur les neuf premiers mois de l'exercice 2017 l'encaissement global progresse de façon importante avec une croissance de 14,93%. Des différences notables sont à noter suivant les branches : les primes sont en augmentation de 16,74% en assurance-vie et mais ne progressent que de 4,35% dans l'assurance non vie.

En assurance-vie la croissance de 16,74% de l'encaissement sur les trois premiers trimestres de 2017 masque des évolutions divergentes suivant le type de produits, évolutions qui confirment les tendances observées au cours du premier semestre. La croissance de l'encaissement est imputable exclusivement aux produits en unités de compte dont les primes augmentent de 38,22% alors que l'encaissement relatif aux produits à rendements garantis recule de 21,63%. Ces mouvements sont le reflet du bas niveau persistant des rémunérations susceptibles d'être offertes par les produits à taux garantis et la volonté affichée des assureurs-vie de réorienter leur clientèle vers les produits en unités de compte.

Le total des provisions techniques des assureurs vie s'établit à 168,57 milliards d'euros à la fin septembre 2017, en progression de 9,04% par rapport à la fin septembre 2016 et de 1,40% par rapport à la fin juin 2017. La hausse de 2,33 milliards du 3<sup>ème</sup> trimestre 2017 est exclusivement imputable à la revalorisation des contrats, alors que la collecte nette est négative, les nouvelles primes étant inférieures de 0,34 milliards au montant des rachats. Le taux de rachat est pourtant revenu à un niveau historiquement bas de 6,54% des provisions techniques.

L'assurance non vie progresse de 4,35% sur les neuf premiers mois de 2017. Les assureurs travaillant essentiellement, sinon exclusivement sur le marché luxembourgeois, enregistrent une croissance de leur encaissement de 3,20%. Avec une augmentation de 7,69% de leurs primes, les entreprises opérant à l'étranger dans les branches d'assurances non vie hors assurances maritimes progressent de manière beaucoup plus importante. L'assurance maritime pour laquelle seuls les chiffres du 2<sup>ème</sup> trimestre sont disponibles et qui est essentiellement le fait de quelques grandes mutuelles dont l'encaissement reflète l'évolution des sinistres a reculé de 8,76% au cours de cette période.

L'ensemble des données est disponible sur le site internet [www.caa.lu](http://www.caa.lu) du Commissariat aux Assurances.